



## **Les conditions d'accès à la bibliothèque publique régionale à partir du 12 mai**

À partir du lundi 12 mai 2020, la bibliothèque de Dudelange ouvrira à nouveau ses portes, aux conditions suivantes :

- les mesures de protection sont obligatoires pour tout accès à la bibliothèque : masque de protection et distance de sécurité.
- au max. 2 personnes à la fois pourront se rendre à l'accueil de la bibliothèque. La distance de sécurité d'1,5m devant le comptoir devra être respectée.
- les visiteurs sont priés d'utiliser le désinfectant à leur disposition à l'entrée.
- une seule carte de lecteur par famille pourra être utilisée, soit un max. de 4 livres à emprunter.
- les livres à retourner seront déposés par les visiteurs eux-mêmes dans un bac à l'entrée de la bibliothèque (les livres sont ensuite mis « en quarantaine » pendant plusieurs jours avant de pouvoir être à nouveau empruntés).
- la salle de la bibliothèque où sont se trouvent les livres n'est PAS EN ACCÈS LIBRE jusqu'à nouvel ordre.
- pour emprunter des livres, il suffira d'envoyer un mail à [bibliotheque@dudelage.lu](mailto:bibliotheque@dudelage.lu), téléphoner au 51 61 21- 250 ou les commander directement au comptoir, nous nous chargeons de chercher les livres pour vous.
- pour effectuer une recherche, il faudra prendre rendez-vous par mail à [bibliotheque@dudelage.lu](mailto:bibliotheque@dudelage.lu) ou par tél. au 51 61 21- 250. Une seule place est disponible pour les recherches pour une durée limitée à une heure. Il n'y aura pas de contact direct avec les livres ni d'accès aux rayonnages.
- la consultation des journaux et des périodiques n'est pas disponible jusqu'à nouvel ordre.
- le coin Internet ne pourra accueillir qu'un seul visiteur à la fois.
- aucune activité pour enfant ni de lecture ne peuvent être proposées jusqu'à nouvel ordre.